



H.E. Ban Ki-moon
Secrétaire Général
Nations Unies
New York, NY 10017
USA

Objet: Lettre d'adhésion au Pacte Mondial

Honorable Secrétaire Général,

Par cette lettre, j'ai l'honneur de vous confirmer qu'ATS soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les conditions de travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

ATS Développement

→| **Lyon (Siège social)**

3, rue de l'Arbre Sec
BP 1076
69202 LYON Cedex 01
Tél.: 04 72 77 72 77
Fax: 04 78 38 38 75

Nous vous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes dans notre zone d'influence et les intégrer dans la stratégie de notre entreprise, sa culture, et ses opérations quotidiennes. Nous reconnaissons que notre active participation dans le partenariat mondial pour le développement est primordiale afin de faire avancer les objectifs des Nations Unies, en particulier les Objectifs du millénaire pour le développement.

→| **Paris**

55, rue Boussingault
75013 PARIS
Tél.: 01 53 62 64 80
Fax: 01 53 62 64 81

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte Mondial des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication d'une communication sur le progrès (COP), un exercice de responsabilité et de transparence qui rend compte publiquement de nos résultats et actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial. Notre COP sera publiée dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite annuellement, en conformité avec les Directives pour la Communication sur le progrès.

SARL au capital
de 400 000 euros
RCS Lyon 422 346 627
TVA FR 91422 346 627
APE 4690Z

Meilleures salutations,

Olivier Finaz
Président